

Le Fleuriellois

Bulletin municipal d'informations

« C'est un coin du Bourbonnais, la plus douce région de France. La rangée des collines boisées s'interrompt et la hauteur où est Fleuriel remplit l'intervalle, en arrière on voit le clocher de Fleuriel et la cure... »

Valéry Larbaud (Enfances)



Meilleurs vœux 2026 !



Photo : Peronnet Claude

En cette fin d'année, nous avons vécu plusieurs évènements qui ont marqué la vie de notre Commune.

Tout d'abord, le samedi 25 octobre, pour le repas annuel des aînés, ce fût la première utilisation de la salle des fêtes rénovée. Les travaux réalisés donnent toute satisfaction au niveau du confort d'utilisation des lieux. Cette rencontre fût marquée par la célébration des 100 ans de Mme Marie Louise GADET née à Fleuriel le 21 octobre 1925. Comme les années précédentes, le Comité des fêtes a fait un don de 500€ pour participer aux frais de cette rencontre. La municipalité les remercient pour ce geste de générosité.

Fin novembre, le loto de l'Amicale Laïque a connu un franc succès ce qui permettra d'aider au fonctionnement des activités scolaires et périscolaires du SIVOS.

Les 6 et 7 décembre, les associations de la Commune, comme elles le font depuis plusieurs décennies ont mis leurs forces pour proposer diverses animations dans le cadre des journées annuelles du Téléthon. La aussi, ce fût une belle réussite puisque 3500€ ont été recueillis et versés à l'AFM Téléthon. La générosité était encore au rendez-vous cette année, que les organisateurs et les donateurs en soient vivement remerciés.

2026 arrive, c'est donc l'occasion pour moi et tout le Conseil municipal de présenter à chacune et chacun des Fleurielloises et Fleuriellois nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Cette nouvelle année, au niveau communal va être marquée par plusieurs évènements.

Du 15 janvier au 14 février, aura lieu le **recensement** de la population. Mr Christophe PAYANT, secrétaire de mairie est désigné pour superviser ces opérations et vous donner tous les renseignements nécessaires. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

Cette année 2026 verra le **renouvellement des Conseillers municipaux**. Les élections sont fixées aux dimanches 15 et 22 mars 2026. Pour la première dans notre Commune, celles-ci auront lieu selon le mode de scrutin de liste paritaire. Pour celles et ceux qui désirent participer à ce scrutin et qui ne seraient pas encore inscrits sur la liste électorale de notre Commune, peuvent encore le faire ; soit en ligne avant le mercredi 04 février soit auprès de la mairie aux jours et heures d'ouverture avant le vendredi 06 février.

A l'heure où l'on termine la réalisation du présent bulletin d'informations, nous apprenons le décès soudain de Mr PINET Bernard l'un des deux « jumeaux » de la Commune.

Bernard et son frère Roland étaient des figures de notre village, très investis dans la vie Communale et associative. Tous les deux étaient présents et actifs à chacune des manifestations organisées notamment par le Comité des fêtes, l'Amicale laïque, le Patrimoine Fleuriellois, Festiv'ânes.

Les deux frères jumeaux ainsi que leur frère Lucien, prennent une part importante dans l'entretien de la vigne communale gérée par le Patrimoine Fleuriellois.

La municipalité de Fleuriel remercie bien sincèrement Bernard pour son immense dévouement et ses grandes qualités humaines.

Elle présente ses sincères condoléances à toute sa famille.

Gérard Laplanche, maire



Défilé du 11 novembre 2025

I - Travaux

1– Centre socio-culturel :

Les travaux sont achevés. La salle est opérationnelle depuis fin octobre. Ceux-ci donnent entière satisfaction, entre autre le système de chauffage et d'éclairage. Les tarifs ont été révisés pour 2026. *Cf tableau joint.*



Table à langer dans les wc



Pompe à chaleur

2– Voirie :

L'entreprise Faure est intervenue sur plusieurs chemins ruraux pour compléter l'empierrement : chemin de Bry à la Juche, Bry au Cabot, des Maîtres à Pierre Lancy et de Pierre Lancy à l'Atelier du Bas, chemin du Chiroulet (Fourillette-Taxat). En raison des conditions météorologiques, cette opération n'est pas entièrement terminée. L'entreprise reviendra pour achever le nivellement et poursuivre l'empierrement sur le chemin du Pont à la Maindronne.

Des devis sont en cours d'élaboration pour des réparations et réfections de bicouche sur les chemins des Merys, Tignat et à Fourillette.

Centre Socioculturel		
	Habitants de Fleuriel	Extérieurs à la commune
Week-end hors électricité	150	200
Electricité en €/kW	0,30	
Demi-journée hors électricité	Gratuit (obsèques ou réunion professionnelle de la commune)	60
Demi-journée hors électricité	60	
Journée (8h - 20h) hors électricité	90	110
Location vaisselle	20	20
<u>Associations</u>	- gratuité totale - pour les associations d'intérêt communal, à but non lucratif et ayant leur siège sur la commune de Fleuriel	Tarifs extérieurs à la commune
<u>Élément estrade</u>	2	2
<u>Majoration retard</u>	50 €/ ½ journée	50 €/ ½ journée
<u>Ménage non réalisé ou incomplet</u>	20 € de l'heure	20 € de l'heure
Facturation à prix coûtant		
Salle des associations		
Journée	50	60
Ménage non réalisé ou incomplet	20 € de l'heure	20 € de l'heure
Facturation à prix coûtant		
Chapiteau		
Particuliers	80	160
Associations	- gratuité totale - pour les associations d'intérêt communal, à but non lucratif et ayant leur siège sur la commune de Fleuriel	Tarifs extérieurs à la commune
gratuit pour les associations d'intérêt communal, à but non lucratif et ayant leur siège sur la commune de Fleuriel. Non loué aux professionnels.		
Tables et bancs		
	gratuit	30
Cimetière		
Concession perpétuelle		
- simple 2,5 m ²	200	
- double 5 m ²	400	
Cavurne 50 ans	750	
Jardin du souvenir :		
- emplacement	100	
- inscription livre d'or	Réalisée par la commune et facturée à prix coûtant	

3- Passerelle :

La passerelle du Ris Merle dans le bois des Mosières, mitoyenne entre les communes de Cesset et Fleuriel doit être sécurisée avec la pose de rambardes. Les frais seront partagés par les deux communes. Les travaux seront réalisés au printemps prochain.

4- Plantation d'arbres parking centre socio-culturel :

Dix arbres seront plantés sur le parking du centre socio-culturel afin de créer de l'ombre et d'assurer une harmonie avec le terrain de jeux à proximité. Des devis sont en cours auprès de différentes pépinières ; le choix des essences reste à définir en tenant compte de l'environnement sec et très ensoleillé. La plantation est prévue au début du printemps.

II- Assurance et protection complémentaire des agents1- Assurance :

Groupama a été reçu afin de revoir les conditions du contrat d'assurance aux biens, la responsabilité civile et la protection juridique de la Commune. Une mise à jour des biens et des conditions d'assurance a été faite.

La principale modification est la mise en place d'une franchise sur tous les contrats et tous les dommages. Elle est de 500 € sur les biens et 250 € en responsabilité. La nouvelle cotisation serait de 6 246 € contre 6 432 € actuellement.

Les cotisations des remorques ont également été revue en raison de leur vétusté. Les nouvelles cotisations seraient de 133.32 € et 128.01 € au lieu de 152 et 457 € actuellement.

2- Protection sociale complémentaire des agents :

Le comité social territorial a donné un avis favorable à l'unanimité aux projets de participations à la protection sociale complémentaire à hauteur de 20 € pour la prévoyance et 25 € pour la santé complémentaire / agent à mi-temps. Il convient d'acter ces choix définitivement auprès des organismes retenus par le Centre de Gestion de l'Allier. Mise en place au 1er janvier 2026, chaque agent devra désormais adhérer afin de prétendre à la participation de la Commune.

III- Informations diverses1- Ligne de trésorerie :

Elle a été conclue auprès du Crédit Agricole Centre France pour un montant de 40 000 €. La commission d'engagement s'élève à 80 € et les intérêts à 2,784%. Un tirage aura probablement lieu prochainement car les subventions vont tarder à arriver alors que les travaux sont terminés et payés.

2- Terrain Mr et Mme PAULET, rue des Cardeux :

L'Etablissement Public Foncier (EPF) nous a confirmé être devenu propriétaire de la parcelle ZE 21 le 30 octobre dernier. Désormais les quatre lots constructibles après aménagements pourront être mis à la vente.

3- Complément indemnitaire annuel Stéphane COMBARET :

Le Conseil municipal attribue la même somme que l'an dernier, soit 83 € / mois.

44 Mobilité territoriale :

Le Conseil municipal s'associe à la démarche du Département visant à soutenir la réouverture de la ligne ferroviaire Lyon-Bordeaux passant par le Massif Central alors qu'une décision nationale vient d'opter pour une liaison nouvelle Bordeaux - Massy - Lyon.

5- Sacs poubelles :

Des rouleaux de sacs transparents sont disponible en mairie. Si impossibilité de vous déplacer, merci de contacter la mairie par téléphone.

6- Formations :

Plusieurs agents de la collectivité ont été inscrits à des formations devenues obligatoires ; certiphyto, certibiocide, habilitation électrique recyclage.

7- Enquête INSEE :

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSSEE) réalisera tout au long de l'année 2026 des enquêtes sur l'emploi, le chômage et l'inactivité auprès des foyers de la commune de Fleuriel.

Ces enquêtes se dérouleront en diverses périodes de l'année et auprès d'échantillons de ménages.

Avant l'enquête, les ménages concernés seront prévenus par courrier qui leur indiquera le nom de l'enquêteur désigné par l'INSEE. Les enquêtes pourront être menées par internet, par téléphone ou par face à face au domicile.

8- Déplacement des piétons et cyclistes de nuit :

En période hivernale, il fait nuit très tôt et nombreux sont les jeunes au retour de l'école à fréquenter nos petites routes communales non éclairées qu'ils soient piétons ou cyclistes.

Une fois encore, la mairie a été alertée sur la dangerosité de ces déplacements sur la voie publique, sachant que certains ne disposent pas d'équipements de visibilité adaptés, tels que des gilets phosphorescents et ou éclairage.

Nous invitons donc chacun à la plus grande vigilance et encourageons vivement les parents à équiper leurs enfants et adolescents de dispositifs de sécurité appropriés, dans l'intérêt et la sécurité de tous.

9- Etat civil 2025 :

Pour l'année 2025, la Commune a enregistré trois naissances, un décès et deux mariages. Afin de souhaiter la bienvenue aux nouveau-nés, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a pour tradition d'offrir un bon d'achat à chaque famille concernée.

10- Elections municipales :

Scrutin de liste proportionnel à 2 tours.

Les listes doivent être composées de façon paritaire, avec une alternance stricte et obligatoire d'un candidat de chaque sexe. Les candidats restant libres de choisir le genre de la tête de liste.

Les électeurs ne peuvent désormais plus rayer ou ajouter des noms, ou changer leur ordre sur les bulletins.

Les candidatures doivent être déposées en sous-préfecture entre les 4 et 26 février 2026.

La liste doit contenir autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus deux candidats supplémentaires.

Par dérogation, dans les communes de moins de 1000 habitants, les listes seront réputées complètes si elles comptent jusqu'à 2 candidats de moins que l'effectif légal du Conseil municipal.

Les conseillers communautaires seront désignés dans l'ordre du tableau municipal tel qu'il sera établi à l'issue de l'élection du maire et des adjoints.

Informations sur le site de la Préfecture de l'Allier : <https://allier.gouv.fr>

11- Permanence France Services :

A la mairie :

11 février, 11 mars, 8 avril, 13 mai et 10 juin de 14h à 17h

Prochaine réunion de Conseil municipal : 19/01/2026 à 20h30



Repas des aînés

Le 25 octobre dernier, le centre socio-culturel nouvellement rénové accueillait le repas des aînés. Plus de 60 convives étaient rassemblés pour déguster un excellent repas préparé par le restaurateur le Marronnier de Bayet et animé par Audrey Almograva, laquelle a enchanté le public.

Après le mot d'accueil de Mr Laplanche, maire de la Commune, les participants ont pu faire honneur à Mme Gadet Marie-Louise qui fêtait ses 100 ans.



100 ans Mme Gadet Marie-Louise

Marie-Louise, née Allier à vu le jour à Fleuriel le 21 octobre 1925 et n'a jamais quitté son village natal.

En 1949, elle épouse René Gadet. N'ayant pas eu d'enfant, elle a accueilli des enfants de la DDAS.

Au décès de sa maman, elle reprend le restaurant de Blanzat ; restaurant qui a connu un gros succès, repas de chasse, de fêtes, de cérémonies ...

A Fleuriel, qui ne connaît pas Marie-Louise qu'on appelle « Titite », toujours présente dans toutes les manifestations Fleurielloises. Même après sa retraite, la porte était toujours ouverte pour ceux qui voulaient lui rendre visite. Des pâtisseries étaient toujours prêtes pour qui souhaitait s'arrêter. Actuellement à l'EHPAD de St Pourçain sur Sioule, elle reste Fleurielloise.



I- Comité des fêtes

La traditionnelle soirée choucroute du samedi 8 novembre a rassemblé une centaine de convives. Préparée par le traiteur Bidaud-Marcus à Chantelle, elle a été très appréciée et a régalié l'ensemble des participants (promis nous ferons mieux cette année pour la moutarde).

L'animation, assurée par Jérôme et son orchestre, a permis à de nombreux danseurs de profiter pleinement de la soirée dans une ambiance conviviale et festive.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants, Fleurielloises et Fleuriellois et habitants des communes voisines, dont la présence fidèle nous permet de poursuivre l'organisation de ces manifestations.

Cette année, la soirée théâtre habituellement programmée en mars n'aura pas lieu.

En effet, la troupe « Destination Théâtre » de Bellenaves joue actuellement la même pièce que celle présentée l'an dernier à Fleuriel.

À la suite d'un problème de santé touchant l'une de leurs participantes, la troupe n'avait pu assurer que très peu de représentations, dont celle donnée à Fleuriel, et a donc fait le choix de reprendre cette même pièce pour cette nouvelle saison.

La soirée théâtre sera ainsi reportée au début de l'année 2027, avec la présentation d'une nouvelle pièce.



C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le décès brutal de Bernard Pinet, dit « Jumeau » survenu le 4 janvier dernier. Trésorier de l'association et frère jumeau de Roland, vice-président, Bernard était une figure très attachée à la vie de notre Commune.

Né à Fleuriel le 30 octobre 1948, il a consacré sa vie au métier d'agriculteur, tout en s'investissant avec une générosité sans faille dans la vie associative locale.

Pendant plus de cinquante ans, il a été engagé au sein du club de football, du Comité des Fêtes, mais également de l'Amicale Laïque, du Patrimoine Fleuriellois - notamment pour l'entretien de la vigne, qu'il suivait de très près avec ses frères Roland et Lucien

mais aussi au Club du troisième âge, Festiv'Ânes et toutes les manifestations organisées dans la Commune.

Après avoir vécu à l'Atelier du Bas, Bernard et Roland se sont installés en janvier 2022 dans une petite maison du bourg. Tous ceux qui l'ont connu peuvent témoigner de son engagement constant, de sa disponibilité et de sa volonté d'aider, que ce soit pour monter les barnums, préparer la salle des fêtes ou prêter main-forte dès que cela était nécessaire. Bernard appréciait également les plaisirs simples et conviviaux de la vie. Amateur de bons petits plats et de moments partagés autour d'un verre, il aimait ces instants d'échanges qui faisaient partie de son quotidien. On le croisait quotidiennement dans le bourg, se promenant aux côtés de Roland. Jumeaux inséparables, leur ressemblance prêtait souvent à confusion auprès de ceux qui les rencontraient.

Ces nombreux moments de partage et de convivialité resteront gravés dans la mémoire de tous ceux qui ont eu la chance de le côtoyer. Son départ soudain nous attriste profondément. En mon nom personnel, ainsi qu'au nom de l'ensemble des membres du bureau, des membres actifs du Comité des Fêtes nous adressons nos plus sincères condoléances à Roland, Lucien et son épouse Roseline, également très investis dans la vie communale, ainsi qu'à toute sa famille et ses proches.

Anaïs S.



Photos : Franck Payant et Claude Peronnet

II– Amicale Laïque

Le 23 novembre 2025 s'est déroulé le traditionnel loto de l'Amicale laïque et des écoles du RPI Deneuille - Fleuriel - Monestier. Cette manifestation a, une nouvelle fois, rencontré un vif succès, avec une forte participation et un nombre record de cartes vendues.

Plus de 700 cartes ont été jouées par ordinateur pour les absents et la salle affichait complet. La moitié des bénéfices sera consacrée au financement des projets scolaires.

L'Amicale laïque remercie l'ensemble des participants, les nombreux donateurs, les commerçants locaux, les parents d'élèves et tous les bénévoles pour leur engagement et leur contribution à la réussite de cet événement. Ces nombreux dons nous permettent de récompenser encore plus généreusement les gagnants.

Prochain rendez-vous :

La randonnée organisée le **dimanche 31 mai**



III– Téléthon

Cette année encore, les associations de Fleuriel et la municipalité se sont mobilisées pour proposer des animations en faveur de l'AFM le premier week-end de Décembre.

Samedi matin, les bénévoles se sont mis au travail pour cuisiner les lasagnes qui étaient au menu du soir.

A quinze heures, les marcheurs sont partis sur les chemins en compagnie de l'âne de Stéphane Maréchal, une trentaine de personnes ont pris le départ pour 5 ou 10 km selon leur choix ; à noter la participation de Tom jeune marcheur sur 5 km et la présence d'Arthur tout jeune Fleuriellois en poussette en compagnie de ses parents. Des exemples à suivre !

La soirée s'est poursuivie avec le repas « lasagnes » qui a réuni 85 convives . Il faut souligner que les desserts ont été offerts par les bénévoles et les sympathisants. Cuisine maison et dons pour les desserts permettent d'avoir un prix bas pour le repas.

Dimanche après-midi, les amateurs de belote se sont retrouvés à 14 heures ; 18 équipes étaient présentes dans la bonne humeur. Cette nouvelle formule a donné satisfaction aux participants et on espère de plus nombreux joueurs l'année prochaine.

Pendant ces deux journées, les couturières de Fleuriel ont proposé leurs fabrications à la vente avec un très grand succès, la tombola de samedi et le sac à peser du dimanche ont permis aussi de récupérer des fonds pour l'AFM.

L'urne mise en place a permis de récupérer les dons des particuliers et ceux de Century 21 toujours fidèle à notre Téléthon et de Fleuriel en musique pour une première participation. Merci pour ces dons.

Les municipalités de Fleuriel et de Chareil-Cintrat ont fait parvenir à l'AFM un don de 100€ chacune comme les autres années.

Les écoliers et leurs enseignantes ont proposé leur marché de Noël vendredi 12 et ont récolté une belle somme. Leur engagement a été récompensé par un diplôme de l'AFM.

Un grand merci à tous les bénévoles, aux participants, aux donateurs.

L'équipe des bénévoles et Gérard Laplanche, maire de la Commune, ont reçu aussi un diplôme en reconnaissance des années d'engagement en faveur du Téléthon.

Les efforts de tous ont permis de franchir un palier supplémentaire avec la plus grosse somme envoyée à l'AFM depuis 25 ans de Téléthon à Fleuriel : plus de 3500 €.

Par notre action, nous contribuons, même modestement, aux progrès de la recherche en faveur des enfants malades (pour exemples, un enfant en fauteuil l'an dernier qui a bénéficié d'une seule injection de médicament et qui a retrouvé l'usage de ses jambes ou le traitement expérimental rendu possible grâce à la recherche sur les maladies génétiques et qui apporte une amélioration notoire aux malades atteints de la DMLA, maladie très répandue chez les personnes âgées; 30 patients traités et 80 % de réussite).

Nous comptons sur vous pour continuer à participer à nos animations.

Mairie de Fleuriel

Tél/Fax 04 70 56 91 11 -- Contact : mairie.fleuriel@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.intramuros.org/fleuriel>

Gérard Laplanche, maire (06.08.03.22.26) / Pierre Lampaert (06.86.75.39.30)

Jacques Belot (06.50.48.66.30) adjoints.

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi: 14h - 17h30 mercredi: 14h - 18h30 vendredi: 14h - 17h30

Permanence du maire le vendredi de 14h à 17h, des adjoints le lundi et mercredi après midi.

Agence postale :

Ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 11h15

Dimanche de 9h30 à 10h30

Dépôt de pain sur commande

Vous pouvez trouver le défibrillateur
dans votre
commune au niveau
de l'entrée de la
Mairie, sur le bâtiment
à droite.



Numéros d'urgence

SAMU : 15

POLICE : 17

Gendarmerie Chantelle : 04 70 56 60 88

Gendarmerie St Pourçain s/Sioule : 04 70 45 30 50

POMPIERS : 18

GENERAL EUROPEEN : 112

Les coordonnées utiles de la Communauté de Communes

Transport à la demande : 04.70.47.67.23 / tlib@ccspsl.fr

Portage de repas : 04 70 47 67 23

Urbanisme : 04 70 47 67 24 / urbanisme@ccspsl.fr

Passage du SICTOM

- Ordures ménagères : 1 vendredi sur 2

- Déchets recyclables bac jaune : 1 vendredi sur 2

Pensez à sortir vos containers la veille au soir

Calendrier de collecte 2026

Bacs jaune et noir

2026

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FEVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

DENEUILLE LES C. - FLEURIEL - LE THEIL

Merci de sortir votre bac la veille du jour de collecte



Collecte ordures ménagères

Infos pratiques : contact@sictom-sud-allier.fr / 04 70 45 51 67
www.sictomsudallier.fr



Collecte bac jaune

FLEURIEL

Calendrier des manifestations 2026

28 mars		<i>Tartiflette</i>	Festiv'Anes
08 mai	11 h 12 h	Défilé - Armistice 1945 Rassemblement citoyen en remplacement des vœux	Commune de Fleuriel
21 mai		Rallye citoyen	Délégation Militaire Départementale de l'Allier
23 mai	Soirée	Concert de trompes de chasse (l'Écho des Caves)	Fleuriel en Musique
31 mai		Randonnées	Amicale Laïque
5 juin	17 h	Assemblée générale à l'Historial	Mémorial du Corgenay
19 juin	soir	Fêtes des Ecoles à Fleuriel	
27 juin	15 h	Assemblée générale et exposition	Patrimoine Fleuriellois
25 juillet	20 h	<i>Cuisse de bœuf</i>	A.C.C.A.
16 août	18h30	Concert Festival Viticole (piano et violon)	Fleuriel en Musique
6 septembre	Journée	Brocante	Comité des fêtes
24 octobre	12h	Repas des aînés	Commune de Fleuriel
14 novembre	20 h	Choucroute	Comité des fêtes
11 novembre	11 h	Défilé – armistice 1918	Commune de Fleuriel
22 novembre	14 h	LOTO	Amicale Laïque
4-5 décembre		Téléthon	